DEMANDEZ VOTRE PASS DÉCHÈTERIE

Le 1er mars 2024, il sera obligatoire, pour les usagers, de se présenter avec le PASS DÉCHÈTERIE à l'entrée des déchèteries.

Demandez votre PASS DÉCHÈTERIE dès maintenant, via un formulaire en ligne (prévoir de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois – exemples factures Edf, téléphone etc.) en cliquant sur le lien ci-après :
#www.decoset.fr#
Les personnes qui éprouvent des difficultés avec l'informatique ont la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier :
#«FORMULAIRE INSCRIPTION PASS DECHETERIE.pdf» #

À savoir :

- Avant le 1er mars 2024, même si les usagers ne s'inscrivent pas, ils continueront à pouvoir accéder aux déchèteries sur présentation d'un justificatif de domicile.

INFOS DÉCHÈTERIES

DECOSET

FACILITEZ VOTRE VENUE EN DÉCHÈTERIE ET DEMANDEZ DÈS MAINTENANT

VOTRE

PASS DÉCHÈTERIE

NOUVEAU

À PARTIR DU 1ER JUILLET 2023

À partir du 1er juillet 2023, l'accès aux déchèteries du territoire est facilité !

Demandez dès à présent votre

PASS DÉCHÈTERIE

Afin d'éviter aux usagers d'apporter un justificatif de domicile à chacune de leur venue, Decoset met en place un PASS permettant d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire.

***Au 1er Mars 2024**, ce PASS devra être présenté pour accéder aux sites*.*

Scannez le QR Code pour créer votre compte !

**Un PASS temporaire vous sera délivré en attendant la validation de votre compte.*
L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels.

Syndicat Mixte Decoset | 2-4 rue Jean Giono - 31130 BALMA | relations.usagers@decoset.fr | 05 82 06 18 30 | www.decoset.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. À déposer dans le bac de tri.